

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département
HERAULT

Délibération 2021/40

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE PERET**

Séance du 10 décembre 2021

Date de la convocation : 06/12/2021

Date d'affichage : 06/12/2021

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres présents : 15

Nombre de membres ayant pris part à la délibération : 15

POUR : 15 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

Objet de la délibération : CONVENTION ENEDIS

L'an deux mil vingt et un et le dix décembre à dix-huit heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, salle des mariages, sous la présidence de Mme I. SILHOL.

PRÉSENTS : M. BILHAC - E. BONAFE – E. BONNIOL- B. CASTES - B. DEL ROX - G. GUIZIOU – M. HUGOL - S. JEUNET - P. LOUX – C. NOHARET- I. SILHOL - S. SILHOL - P. SOULAIROL -C. VIDAL - D. ZARAGOZA

ABSENTS excusés :

Monsieur Bruno CASTES est élu secrétaire.

Monsieur ZARAGOZA rappelle au Conseil Municipal qu'un accord a été conclu entre la commune et M PANCRAZI pour le raccordement à l'électricité du terrain de ce dernier chemin du Pigeonnier. Il a été entendu que les frais seraient divisés en 2 parties égales.

Monsieur ZARAGOZA présente une convention de passage de l'entreprise SLA Société Languedocienne d'Aménagement concernant l'extension du réseau ENEDIS basse tension souterrain rue St Gély d'Arques qu'il convient d'approuver. Celle-ci consiste à établir à demeure dans une bande de 3 mètres de large une canalisation souterraine sur une longueur de 80m.

Le Conseil Municipal ouï l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE d'autoriser Mme le Maire à signer la convention Enedis présentée.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus
Le Maire, Isabelle SILHOL



Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture
Et publication ou notification le